MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

BULLETIN DE SURVEILLANCE REPHY-TOX

Numéro du bulletin : 1128 - **Date de publication :** 15/10/2026
Secteur : Vendée (85) - **Type :** Information

Introduction

Ce bulletin porte sur la surveillance du phytoplancton toxique dans les eaux côtières et des phycotoxines toxiques dans les coquillages pour le secteur Vendée (85). Les résultats des analyses étant diffusés en temps réel, une absence de résultat ne signifie pas nécessairement une absence de phytoplancton ou de biotoxine.

Conclusion

Concernant le plancton, aucun dépassement de seuil n'a été observé sur la totalité des zones.
Concernant les toxines, aucun de dépassement de seuil réglementaire n'a été observé sur la totalité des zones.

Bulletin complet

Résultats phytoplanctons producteurs de toxines lipophiles

Zones Marines				du 19/09/2026 au 25/09/2026 (Semaine 39)	du 26/09/2026 au 02/10/2026 (Semaine 40)	du 03/10/2026 au 09/10/2026 (Semaine 41)	du 10/10/2026 au 16/10/2026 (Semaine 42)
	Supports	Famille phytoplanctons	Phytoplanctons	Résultat(s)			
071 - Baie de Bourgneuf	Lieu de surveillance : 071-P-061 - Bois de la Chaise large						
	Eau	Dinophysis+Phalacroma	Dinophysis + Phalacroma	< LD	/	< LD	/
			Dates de prélèvement :	21/09/2026	-	06/10/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-
074 - Olonne - Le Payré	Lieu de surveillance : 074-P-025 - Anse du Piquet						
	Eau	Dinophysis+Phalacroma	Dinophysis + Phalacroma	/	< LD	/	< LD
			Dates de prélèvement :	-	28/09/2026	-	12/10/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
076 - Pertuis Breton	Lieu de surveillance : 076-P-016 - Filière w						
	Eau	Dinophysis+Phalacroma	Dinophysis + Phalacroma	< LD	/	< LD	/
			Dates de prélèvement :	21/09/2026	-	06/10/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-

Seuils d'alerte :

- *Dinophysis + Phalacroma* : 100 n(cellules)/L

Résultats phytoplanctons producteurs de toxines amnésiantes

Zones Marines				du 19/09/2026 au 25/09/2026 (Semaine 39)	du 26/09/2026 au 02/10/2026 (Semaine 40)	du 03/10/2026 au 09/10/2026 (Semaine 41)	du 10/10/2026 au 16/10/2026 (Semaine 42)
	Supports	Famille phytoplanctons	Phytoplanctons	Résultat(s)			
071 - Baie de Bourgneuf	Lieu de surveillance : 071-P-061 - Bois de la Chaise large						
	Eau	Pseudo-nitzschia	Pseudo-nitzschia fines	1 200 n(cellules)/L	/	1 000 n(cellules)/L	/
			Dates de prélèvement :	21/09/2026	-	06/10/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-
			Pseudo-nitzschia autres	3 500 n(cellules)/L	/	< LD	/
			Dates de prélèvement :	21/09/2026	-	06/10/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-
			Pseudo-nitzschia australis + seriata	< LD	/	< LD	/
			Dates de prélèvement :	21/09/2026	-	06/10/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-
074 - Olonne - Le Payré	Lieu de surveillance : 074-P-025 - Anse du Piquet						
	Eau	Pseudo-nitzschia	Pseudo-nitzschia fines	/	200 n(cellules)/L	/	800 n(cellules)/L
			Dates de prélèvement :	-	28/09/2026	-	12/10/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Pseudo-nitzschia autres	/	200 n(cellules)/L	/	300 n(cellules)/L
			Dates de prélèvement :	-	28/09/2026	-	12/10/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Pseudo-nitzschia australis + seriata	/	< LD	/	< LD
			Dates de prélèvement :	-	28/09/2026	-	12/10/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
076 - Pertuis Breton	Lieu de surveillance : 076-P-016 - Filière w						
	Eau	Pseudo-nitzschia	Pseudo-nitzschia fines	2 700 n(cellules)/L	/	1 400 n(cellules)/L	/
			Dates de prélèvement :	21/09/2026	-	06/10/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-
			Pseudo-nitzschia autres	4 400 n(cellules)/L	/	< LD	/
			Dates de prélèvement :	21/09/2026	-	06/10/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-
			Pseudo-nitzschia australis + seriata	< LD	/	< LD	/
			Dates de prélèvement :	21/09/2026	-	06/10/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-

Seuils d'alerte :

- *Pseudo-nitzschia australis + seriata* : 50 000 n(cellules)/L
- *Pseudo-nitzschia autres* : 100 000 n(cellules)/L
- *Pseudo-nitzschia fines* : 300 000 n(cellules)/L

Résultats phytoplanctons producteurs de toxines paralysantes

Zones Marines				du 19/09/2026 au 25/09/2026 (Semaine 39)	du 26/09/2026 au 02/10/2026 (Semaine 40)	du 03/10/2026 au 09/10/2026 (Semaine 41)	du 10/10/2026 au 16/10/2026 (Semaine 42)
	Supports	Famille phytoplanctons	Phytoplanctons	Résultat(s)			
071 - Baie de Bourgneuf	Lieu de surveillance : 071-P-061 - Bois de la Chaise large						
	Eau	Alexandrium	Alexandrium pacificum + tamarense	< LD	/	< LD	/
			Dates de prélèvement :	21/09/2026	-	06/10/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-
			Alexandrium Autres	< LD	/	< LD	/
			Dates de prélèvement :	21/09/2026	-	06/10/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-
074 - Olonne - Le Payré	Lieu de surveillance : 074-P-025 - Anse du Piquet						
	Eau	Alexandrium	Alexandrium pacificum + tamarense	/	< LD	/	< LD
			Dates de prélèvement :	-	28/09/2026	-	12/10/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Alexandrium Autres	/	< LD	/	< LD
			Dates de prélèvement :	-	28/09/2026	-	12/10/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
076 - Pertuis Breton	Lieu de surveillance : 076-P-016 - Filière w						
	Eau	Alexandrium	Alexandrium pacificum + tamarense	< LD	/	< LD	/
			Dates de prélèvement :	21/09/2026	-	06/10/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-
			Alexandrium Autres	< LD	/	< LD	/
			Dates de prélèvement :	21/09/2026	-	06/10/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-

Seuils d'alerte :

- *Alexandrium Autres* : 10 000 n(cellules)/L
- *Alexandrium pacificum + tamarense* : 5 000 n(cellules)/L

Légende des résultats

Phytoplancton	Toxine	Autocontrôle
SR Seuil Réglementaire	Résultat de phytoplancton supérieur aux seuils d'alerte	Situation redevenue normale après une période de présence de toxines > SR
Résultat de toxine supérieur au SR	Pour les toxines lipophiles, résultat supérieur au demi-seuil mais encore inférieur au SR	Résultat pour les toxines lipophiles redevenu inférieur au SR mais qui reste supérieur au demi-seuil
/ Résultat en cours ou absence de résultat	**< LD** Résultat non détecté (limite détection de la méthode d'analyse)	**< LQ** Toxine détectée en très faible quantité (limite de quantification de la méthode d'analyse)
ND ou NQ Somme de toxines composée uniquement de toxines individuelles non détectées ou non quantifiées	**≥ LD et < LQ** Toxine détectée mais non quantifiée	

Commentaire

Les résultats et conclusions de ce bulletin ne préjugent en rien des décisions administratives qui ont été ou seront prises pour les coquillages des secteurs concernés. Veuillez contacter les autorités administratives départementales (Préfecture, DDi) pour toute information relative aux décisions d'interdiction de ramassage et/ou de commercialisation professionnelle des coquillages. L'absence de résultats pour tout ou partie d'une zone marine ne signifie pas nécessairement une absence de toxines.

Contact

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS VENDEE (DDPP)